



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

23 / 04 / 2026

Respect, sens du travail, et responsabilité : Remettre les priorités au bon endroit !

Un petit tour d'horizon non exhaustif, des couleuvres que l'on souhaiterait nous voir avaler au quotidien...

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader et ont désormais franchi la ligne rouge. Un constat que nous sommes très nombreux à partager, mais que nos directions et la Direction Générale de la CCIR semblent encore ignorer.



Depuis plusieurs mois, les surcharges, la désorganisation et la perte de sens ne sont plus des dérives ponctuelles et sont devenues des normes avec lesquelles chacun doit composer au quotidien. Les pratiques de certaines directions (EESC, UTEC, CCID et CCIT), souvent infantilisantes et déconnectées de la réalité du travail, se multiplient. Avec l'empilement d'injonctions parfois contradictoires, s'est installé un mode de « **panic management** » permanent qui désorganise les équipes et fait exploser les risques psychosociaux.

IA et organisation du travail : un outil incontournable... mal utilisé

L'optimisation des activités d'enseignement et d'accompagnement des entreprises ne peut pas reposer sur des usages approximatifs des outils numériques. Aujourd'hui, des fiches de poste générées par IA deviennent irréalistes et inapplicables, les comptes rendus d'activité sont produits sans analyse et transmis tels quels. La qualité des échanges comme des décisions semble disparaître au profit de messages formatés, ponctués de petites fusées 🚀 et de phrases toutes faites. De quoi faire sourire un instant, avant de constater qu'ils traduisent surtout un recul insuffisant et une dérive vers un fonctionnement automatique et déshumanisé.

Cet outil qui devrait permettre d'améliorer le travail, devient un facteur de désorganisation supplémentaire. La CFDT demande régulièrement que le CSE s'empare du sujet car l'accompagnement est insuffisant et le cadre clair concernant son utilisation se fait encore attendre. Son intégration dans une démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels reste floue.

Une politique d'économies à courte vue qui fausse les résultats financiers et paralyse tout !

Dans le même temps, la politique d'économies menée tous azimuts, atteint aujourd'hui ses limites et produit des effets bien visibles. La réduction drastique des prestations de ménage ou de l'entretien courant se traduit concrètement par des locaux sales, des ascenseurs en panne non réparés, des équipements défectueux laissés en l'état, des interventions essentielles repoussées. Le sous-investissement généralisé sur de nombreux sites dégrade les conditions de travail et reporte des coûts qui seront, demain, bien plus lourds à assumer. Cette situation tire vers le bas la qualité de l'environnement de travail et devient, dans certains cas, indigne.

Certes, le nouveau siège de Jouhaux-Toudic est une réussite architecturale, mais le développement du flex office interroge légitimement sur les conditions réelles de



[cfdt-cci](https://www.cfdt-cci.com)



[cfdt-cci](https://www.cfdt-cci.com)



[cfdt-cci](https://www.cfdt-cci.com)



[cfdt-cci.com](https://www.cfdt-cci.com)

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40
permanence@cfdt-cci.com



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

23 / 04 / 2026

travail, et de nombreux sites continuent à souffrir d'un manque d'investissement qui n'est plus acceptable et qui dans certaines écoles portent préjudice.

On ne peut pas afficher une ambition de modernité au siège tout en laissant se dégrader les conditions de travail et d'accueil du public sur les autres sites.

SIRH : une situation inacceptable pour l'ensemble du personnel

La situation de l'intégration du nouveau SIRH marque un cap supplémentaire dans les dysfonctionnements. Des collègues en arrêt maladie se retrouvent sans revenu pendant plusieurs mois, des erreurs apparaissent dans le calcul des indemnités de licenciement, les droits à congés et les CET deviennent illisibles. À cela s'ajoute désormais la question des écarts fiscaux sur les bulletins de paie, liés à un mauvais paramétrage du précédent système, avec des régularisations qui portent sur trois années.

La communication récente de la DGA RH, arrivée tardivement alors que les écarts étaient déjà clairement identifiés et signalés par beaucoup, donne le sentiment d'un manque de prise en considération, comme si les inquiétudes exprimées en amont n'avaient pas été jugées dignes de réponse immédiate. Elle évoque une correction technique, **et fait l'impasse sur conséquences réelles pour le personnel, avec des écarts pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros sur des salaires qui ne sont pas ceux de directeurs !**

La CCIR doit assumer pleinement ses responsabilités, la CFDT-CCI demande la tenue immédiate d'une réunion extraordinaire du CSE. Nous exigeons que toute la transparence soit faite sur ces situations, que les droits des agents et salariés soient sécurisés sans délai, et que chacun puisse bénéficier d'un accompagnement réel et personnalisé. **Il n'est pas acceptable de laisser le personnel se débrouiller seul à l'aide d'un bout de papier face à des situations aussi confuses que complexes, notamment vis-à-vis de l'administration fiscale.**

Ce que vous vivez au quotidien n'est pas une fatalité, la CFDT-CCI ne le découvre pas aujourd'hui. Comme l'ensemble des représentants du personnel, nous l'avons signalé et porté dans les différentes instances avec constance et détermination. Ce qui devait rester des alertes devient progressivement une manière de fonctionner que nous dénonçons. Plus que jamais il est nécessaire de changement de cap, **Respecter les salariés et agents, professionnaliser les pratiques, investir dans les compétences ne sont pas des options, ce sont des obligations de l'employeur !**

C'est dans cet esprit que vos représentants CFDT continueront d'agir, avec exigence mais aussi avec la volonté de construire des solutions durables.

Dans la période qui s'ouvre, le choix de vos représentants aura un poids déterminant. **La CFDT continuera de prendre ses responsabilités, avec vous et pour vous !**



cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40

permanence@cfdt-cci.com

Elections CSE - 4 au 10 juin 2026
CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

JE VOTE

